



Union Locale des Syndicats C.G.T. d'Amiens Ville

Amiens le 12 janvier 2016

Communiqué de Presse

Consternation !

Le mardi 12 janvier 2016 le Tribunal d'Amiens vient de rendre son jugement concernant les 8 camarades « ex Goodyear » poursuivi par le Procureur de la République pour séquestration !

24 mois de prison dont 9 mois ferme !

Le Procureur d'Amiens, la Justice Française sont bien plus prompt à condamner des ouvriers, des syndicalistes CGT qui n'ont comme seul reproche que d'avoir envers et contre tous défendu leurs emplois pendant plus de 7 ans, alors que les Patrons délinquants en cols blanc qui bafouent le Code du Travail au quotidien, licencient en toute impunité, ne sont jamais inquiétés !

Les camarades voulaient éviter à des familles de sombrer, les divorces, les suicides, le chômage, les dépressions...comme continu entres-autres de le vivre les ex continental de Clairoix.

Notre Union Locale CGT soutient sans équivoque nos 8 camarades et le syndicat CGT Goodyear dans cette terrible injustice qu'ils subissent et leurs apportent notre fraternel soutien.

Nous appelons la population, les républicains, démocrates de notre Pays à dénoncer cette décision inique « parodie de Justice » à la solde du capitalisme qui frappe les ouvriers, tous les « sans », les syndicalistes, ceux qui luttent dans leur ensemble.

Rien ne peut justifier un tel acharnement si ce n'est que de vouloir museler la classe ouvrière et profiter d'un Etat d'Urgence pour casser nos acquis sociaux, le Code du Travail, nos Prudhommes, liste longue et non exhaustive.

Notre Union Locale CGT, nos syndicats CGT participerons massivement à toutes les initiatives qui ne vont pas manquer de s'organiser pour les 8 camarades et tous ceux qui sont plongé dans la même situation.

Halte à la criminalisation de l'activité syndicale

Halte à l'INJUSTICE